

La correspondance du roi Adandozan avec la couronne portugaise : petite histoire d'une grande amitié

Ana Lucia ARAUJO

À l'époque de la traite négrière transatlantique, le royaume du Dahomey envoya au moins cinq ambassades au Brésil et au Portugal, en 1750, 1795, 1805, 1811 et 1818¹. Ces missions, dont le but était de négocier les termes de la traite négrière transatlantique générèrent une correspondance officielle importante entre les rois du Dahomey et les dirigeants portugais. Ces lettres en provenance du Dahomey envoyées avec les ambassades de 1805 et 1811, bien qu'écrites en portugais par des sujets portugais peu éduqués – dont la plupart avaient été faits prisonniers à Abomey (capitale du Dahomey) – nous fournissent des informations quant aux goûts et aspirations du roi Adandozan (r. 1797-1818). Elles font partie des rares documents écrits connus qui nous permettent d'entendre sa voix. Elles nous donnent des indices qui nous aident non seulement à comprendre comment les dirigeants et fonctionnaires portugais percevaient Adandozan et ses émissaires, mais elles nous éclairent également au sujet des événements politiques et militaires majeurs ayant eu lieu sous son règne. Les lettres révèlent aussi jusqu'à quel point les dirigeants d'Afrique occidentale étaient au courant de l'actualité des guerres napoléoniennes, mettant en lumière l'importance de la Révolution française sur l'économie du Dahomey, ainsi que la manière dont ces événements ont contribué au déclin de la traite négrière transatlantique dans les ports d'Afrique occidentale comme celui de Ouidah. Certaines de ces lettres font état des présents envoyés par le royaume du Dahomey au prince régent du Portugal et nous permettent de mieux comprendre l'impact qu'a pu avoir l'arrivée de nouveaux produits de consommation comme l'alcool, le tabac, les armes et les textiles dans la vie quotidienne dahoméenne, et comment l'élite dirigeante s'est appropriée et

1. Les ambassades furent envoyées durant les règnes des rois Tegbesu, Agonglo, Adandozan et Ghézo. Les années correspondent aux dates d'arrivée de ces ambassades, bien que les lettres dahoméennes soient parfois datées des années précédentes, lorsqu'elles furent écrites. D'autres royaumes du golfe du Bénin ont également envoyé des ambassades au Brésil. Porto-Novo (Ardres) envoya une ambassade à Bahia en 1810; Lagos (Onim) en a envoyé en 1770, 1807 et 1823.

a transformé ces produits en une marque de distinction symbolique dans le but d'obtenir un certain prestige politique et religieux. Cette correspondance nous aide à déterminer l'importance de la crise de la traite négrière transatlantique sous le règne d'Adandozan, nous donnant des pistes à propos des possibles motivations principales qui l'ont amené à se faire destituer de sa couronne.

Les ambassades dahoméennes à Bahia

En 1721, les Portugais fondèrent le fort São João Batista da Ajuda dans la ville de Ouidah, ce qui conduisit des marchands d'esclaves portugais et brésiliens à s'implanter dans les ports du golfe du Bénin². En 1727, le royaume du Dahomey conquiert le royaume de Hueda, prit Ouidah et gagna ainsi un accès direct à l'océan. En effet, depuis le règne du roi Agaja (1716-1740), l'économie du Dahomey reposait principalement sur l'importation d'armes à feu, devenues cruciales pour l'expansion du royaume³. Entre 1779 et 1850, la majorité des Africains envoyés en tant qu'esclaves jusqu'au port de Salvador de Bahia (Brésil) embarquaient à partir de différents ports du golfe du Bénin, comme ceux de Ouidah, Lagos, Petit Popo et Porto-Novo⁴. À cette époque, la traite des esclaves au Brésil ne suivait pas le schéma traditionnel du commerce triangulaire : les marchands d'esclaves luso-brésiliens venaient directement dans le golfe du Bénin vendre du tabac dit de troisième qualité (ainsi que d'autres produits comme de l'or, de la poudre et des textiles) et acheter des esclaves.

Au début du XIX^e siècle, la traite atlantique des esclaves traversa une période de crise en raison des pressions et des mesures répressives imposées par le gouvernement anglais, visant à mettre un terme à la traite dans les ports africains et américains. Après la signature du traité anglo-portugais de 1815, le commerce d'esclaves au nord de l'Équateur, y compris dans le port de Ouidah, fut déclaré illégal⁵. Pour ne rien arranger à la chose, à cette même période le port de Lagos (Onim) devint un puissant compétiteur pour celui de Ouidah. Ces événements eurent un impact considérable sur

2. P. VERGER, *Flux et reflux de la traite des nègres entre le Golfe de Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Mouton, 1969, p. 132.

3. R. LAW, *The Slave Coast of West Africa, 1550-1750: The Impact of the Atlantic Slave Trade on an African Society*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 203.

4. R. LAW, *Ouidah: The Social History of a Slave « Port » 1727-1892*, Athens and Oxford, Ohio University Press and James Currey, 2004, p. 156. P. VERGER, *Fluxo e refluxo do tráfico de escravos entre o Golfo do Benin e a Bahia de Todos os Santos*, Rio de Janeiro, Corrúpio, 1987, p. 27. Selon *The Trans-Atlantic Slave Trade Database: Voyages* [<http://www.slavevoyages.org>], 336 800 sur un nombre de 551 800 Africains captifs qui embarquèrent à partir d'un des ports du golfe du Bénin entre 1770 et 1850 furent envoyés au Brésil. Sur tous ces individus envoyés au Brésil, 90 % débarquèrent à Salvador de Bahia.

5. Le commerce d'esclaves au Brésil fut officiellement aboli en 1831, mais l'activité se poursuivit de manière illégale jusqu'en 1850.

la traite négrière en Afrique occidentale et perturbèrent significativement les activités commerciales du royaume du Dahomey.

Les ambassades dahoméennes envoyées au Brésil et au Portugal générèrent une correspondance importante qui comprenait des descriptions narratives des événements se produisant des deux côtés de l'Atlantique. En tant que représentants officiels de leur royaume, les émissaires d'Afrique occidentale étaient hébergés dans des bâtiments coloniaux officiels, et la couronne portugaise leur payait le voyage et ainsi que leurs frais de subsistance. Très souvent, comme les arrivées d'ambassades venues d'Afrique occidentale coïncidaient avec les commémorations et fêtes religieuses locales, ceux-ci se joignaient aux festivités. En général, les ambassadeurs restaient plusieurs mois à Salvador (Bahia), ville à partir de laquelle le fort portugais de Ouidah était administré⁶. C'est uniquement après avoir rencontré les fonctionnaires portugais et brésiliens que les ambassadeurs dahoméens étaient autorisés à rejoindre Lisbonne pour rencontrer le roi du Portugal.

En 1743, durant les conflits armés qui suivirent la conquête de Ouidah, l'armée dahoméenne détruisit le fort portugais⁷. En 1750, dans l'optique de renouer les relations du Dahomey avec le Portugal et le Brésil, le roi Tegbesu envoya une ambassade au Brésil⁸. Cette mission – la première action diplomatique sur le sol brésilien et probablement le premier contact diplomatique dahoméen/africain – fut documentée dans un court mais détaillé compte-rendu écrit par José Freire de Montarroyos Mascarenhas, le premier journaliste professionnel à écrire en langue portugaise⁹. Dans son article, Mascarenhas désigne le roi Tegbesu comme « Kiay Chiri Broncom », c'est-à-dire « un amoureux de la nation portugaise¹⁰ ». Toujours selon le même compte-rendu, l'ambassade dahoméenne était dirigée par un homme appelé Churumá Nadir, qui était accompagné de deux autres indivi-

6. Quand la capitale brésilienne fut déplacée de Salvador à Rio de Janeiro en 1763, le fort portugais de Ouidah continua de fonctionner sous l'autorité du gouverneur de la province de Bahia. R. LAW, *Ouidah, op. cit.*, p. 34.

7. *Ibid.*, p. 60.

8. P. VERGER, *Fluxo e Refluxo, op. cit.*, p. 279-287; S. HUNOLD LARA, *Fragments Setecentistas : Escravidão, cultura e poder na América portuguesa*, São Paulo, Companhia das Letras, 2007, p. 194; A. L. ARAUJO, « Images, Artefacts and Myths: Reconstructing the Connections Between Brazil and the Kingdom of Dahomey », in A. L. ARAUJO (ed.), *Living History: Encountering the Memory of the Heirs of Slavery*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 180-202.

9. *Relaçam da Embaxada, que o poderoso Rey de Angome Kiay Chiri Broncom, Senhor dos dilatadissimos Sertões de Guiné mandou ao Illustrissimo e Excellentissimo Senhor D. Luiz Peregrino de Ataide, Conde de Atouguia, Senhor das Villas de Atouguia, Peniche, Cernache, Monforte, Vilhaens, Lomba, e Paço da Ilha Dezerta, Cōmendador das Cōmendas de Santa Maria de Adaufe, e Villa velha de Rodam, na Ordem de Christo, do Conselho de Sua Magestade, Governador, e Capitão General, que foy do Reyno de Algarve e actualmente Vice-Rey do Estado do Brasil: pedindo a amizade, e aliança do muito alto; e poderoso Senhor Rey de Portugal Nosso Senhor/escrita por J. F. M. M.* (Lisboa : Na Officina de Francisco da Silva, anno de 1751).

10. *Relaçam da Embaxada*, 4. Toutes les transcriptions et traductions du portugais vers l'anglais sont celles de l'auteur (ensuites retraduites en français), à moins qu'il en soit mentionné autrement.

du, Grijocome Santolo et Nenin Radix Grytonxom, et d'un interprète. Le groupe embarqua pour Bahia et arriva à Salvador le 29 septembre 1750. À Salvador, les ambassadeurs restèrent dans une chambre située au collège des jésuites, décrite en détail par Mascarenhas :

« Le plafond était couvert de somptueux couvre-lits, et le sol de tapis raffinés. Une chaise avec un dossier magnifique, des tabourets matelassés, tout était orné de franges. Une chambre majestueuse, avec un lit paré d'ivoire et d'une carapace de tortue, avait été préparée pour lui ; des draps des Pays-Bas, croisés et décorés de fine dentelle des Flandres ; recouverts d'un tissu rouge à franges et à pompons, et le tout admirablement enveloppé par un voile de gaze¹¹. »

Selon Mascarenhas, l'ambassadeur dahoméen était vêtu pour l'occasion d'une « robe similaire à celle d'un juge de la Cour suprême et d'un manteau de velours nacré » et était suivi par de nombreux serviteurs et quatre fillettes de 10 ans, « nues comme le veut la tradition de leur pays¹² ». En attendant de rencontrer le vice-roi du Brésil, les ambassadeurs visitèrent la ville, alors en pleine célébration de l'anniversaire du roi du Portugal¹³. La première audience entre Churumá Nadir et le vice-roi du Brésil, Luís Pedro Peregrino de Carvalho Meneses de Ataíde (le comte d'Atouguia), eut lieu le 22 octobre 1750. Les autorités portugaises offrirent aux émissaires dahoméens des vêtements luxueux en provenance du Portugal pour le jour de l'audience, mais ceux-ci déclinèrent l'offre et décidèrent de porter leurs propres habits, dont Mascarenhas fournit également une description minutieuse. Le jour de l'audience, les fonctionnaires portugais se rassemblèrent et défilèrent devant l'église du collège des jésuites. Au cours de son discours, l'ambassadeur dahoméen déclara :

« Le Dieu tout puissant, qui, sans nul doute, créa ce Globe, ainsi que l'immensité du firmament, qui s'est présenté à nos yeux, n'a empêché ni la communication entre ceux qui vivent sous différentes lois, ni la paix et l'amitié sincère si utile dans le commerce d'êtres humains. Cette amitié avec la Couronne du Portugal, selon les mots du Roi, sera chérie avec loyauté, et en l'absence de sa personne, sera recommandée à ses successeurs¹⁴. »

Puis l'ambassadeur du Dahomey offrit des présents au roi du Portugal et au comte d'Atouguia : deux imposantes malles couvertes de fer et aux serrures finement décorées, à quoi s'ajoutaient les quatre fillettes dahoméennes accompagnant les ambassadeurs¹⁵. À l'exception d'une fillette qui devint aveugle après son arrivée à Bahia, tous les autres « présents » furent expédiés

11. *Relaçam da Embaxxada*, 5.

12. *Relaçam da Embaxxada*, 5.

13. Le roi Dom João V décéda le 31 juillet 1750 mais la nouvelle de sa mort mis du temps à atteindre le Brésil.

14. *Relaçam da Embaxxada*, 10.

15. *Relaçam da Embaxxada*, 11.

à Lisbonne¹⁶. L'ambassade retourna au golfe du Bénin le 12 avril 1751, à bord du navire *Bom Jesus d'Alem, Nossa Senhora da Esperança*. Le navire quitta Salvador avec un chargement de 8 101 ballots de tabac, et revint d'Afrique occidentale le 27 juin 1752, avec 834 esclaves à son bord¹⁷.

L'accession au pouvoir d'Agonglo coïncida avec une période de grande instabilité en Europe occidentale. La France, le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre furent profondément touchés par les conflits atlantiques engendrés par la Révolution française et qui menèrent aux guerres napoléoniennes. En effet, la portée grandissante de la Révolution haïtienne et l'abolition de l'esclavage par la Convention française en 1794 contribuèrent grandement au déclin du commerce d'esclaves à Ouidah. Comme l'explique Robin Law, malgré le rétablissement de l'esclavage et de la traite négrière dans les colonies françaises promulgué par Napoléon en 1802, peu de navires français commercèrent dans le port de Ouidah après 1794¹⁸. Les effets du déclin de la traite transatlantique à Ouidah sont visibles dans la correspondance échangée entre Agonglo et les dirigeants portugais.

En mai 1795, une nouvelle ambassade envoyée par le roi Agonglo (r. 1789-1797) arriva à Bahia. Cette ambassade visait à faire du port de Ouidah la source exclusive d'esclaves à destination du Brésil et était composée de deux représentants du roi dahoméen, accompagnés d'un interprète nommé Luiz Caetano de Assumpção. L'interprète était identifié, dans une lettre d'Agonglo du 26 mars 1795, par « mon blanc ». C'était en fait un esclave mulâtre qui avait fui son maître Francisco Antônio da Fonseca e Aragão, l'administrateur du fort portugais, et s'était réfugié sous la protection du roi du Dahomey¹⁹. En effet, le lieutenant portugais Francisco Xavier Alvarez do Amaral, en situation conflictuelle avec Aragão, avait convaincu Agonglo d'envoyer l'ambassade à Bahia, sans le consentement d'Aragão. Selon Pierre Verger, ce fut Amaral qui écrivit de ses propres mains les lettres que le roi Agonglo adressait à la reine Maria I du Portugal²⁰.

Dans la lettre officielle date du 26 mars 1795, le roi Agonglo se plaignit du poids des ballots de tabac importés de Bahia. Le roi exigea aussi du

16. P. VERGER, *Fluxo e refluxo*, p. 285.

17. P. VERGER, *Fluxo e refluxo*, p. 308, n. 13. Ce voyage, ce bateau et ce capitaine sont absents de *The Trans-Atlantic Slave Trade Database: Voyages*, car selon ses éditeurs, la base de données ne reporte que « les bateaux à propos desquels une trace écrite existait encore en 1994 », voir D. ELTIS, S. D. BEHRENDT et D. RICHARDSON, « National Participation in the Transatlantic Slave Trade: New Evidence », in J. C. CURTO et R. SOULODRE-LA FRANCE (ed.), *Africa and the Americas: Interconnections During the Slave Trade*, Trenton, Africa World Press, 2005, p. 22. Cependant, des chercheurs comme Lisa Earl Castillo ont trouvé au Arquivo Público do Estado de Bahia de nombreuses traces de voyages qui n'apparaissent pas dans la base de données disponible en ligne.

18. R. LAW, *Ouidah*, op. cit., p. 156.

19. Ofício do Rei de Dahomey a D. Fernando José de Portugal enviando um branco chamado Luís Caetano e dois embaixadores para serem enviados a El-Rei e falando sobre a ida de navios a seu porto. Abome, 20 de março de 1795, Biblioteca Nacional (hereafter BN), Rio de Janeiro, II - 34, 2, 10. Doc 551, folio (fl.) 1, March 20, 1795.

20. P. VERGER, *Fluxo e refluxo*, op. cit., p. 287.

gouverneur de Bahia, Dom Fernando José du Portugal, qu'il lui fût envoyé d'autres biens, comme de la soie, de l'or sculpté et de l'argent. En plus de cela, le roi exigea que Ouidah soit l'unique source d'esclaves du golfe du Bénin à destination du Brésil, et que les navires portugais soient interdits de marchandage avec les ports voisins²¹. Le gouverneur rejeta cette demande en expliquant qu'un tel monopole ne provoquerait pas seulement l'augmentation du prix des esclaves, mais qu'il priverait aussi les capitaines de leur liberté de choisir leurs esclaves²². La lettre appuie ce que d'autres historiens avaient déjà démontré : les produits comme les armes à feu, la poudre, l'alcool et le tabac furent les principales importations africaines pendant les XVIII^e et XIX^e siècles. L'introduction de ces biens transforma les coutumes locales et la vie de tous les jours²³. Au XVIII^e siècle, les Dahoméens employaient différentes sortes d'armes à feu lors de leurs campagnes militaires, ainsi que pour chasser et se défendre. Des voyageurs européens rapportèrent qu'à leur arrivée à Abomey, ils furent salués à l'aide de salves de fusils, qui étaient aussi employés au cours de différentes cérémonies²⁴.

Bien qu'il soit difficile de déterminer l'étendue de la consommation dahoméenne de produits de luxe, les importations de tabac et d'alcool étaient destinées aussi bien à la classe dirigeante qu'à la consommation de masse. Alors que le tabac était une plante originaire des États-Unis, la consommation d'alcool fut adaptée à des habitudes qui existaient déjà auparavant. Les récits de voyageurs européens datant de la fin du XVIII^e siècle rapportent qu'en plus de la consommation de vin de palme et d'une bière locale appelée *pitto*, les Européens introduisirent différentes sortes de cognacs, vins et bières²⁵. Au cours de plusieurs audiences et réceptions d'accueil, les voyageurs burent à la santé du roi de petits verres de cognac. Au même moment, il existait au Dahomey une tradition locale de tissage de longue date, et il est probable que l'importation de tissus, comme la soie, fut destinée aux élites locales pour qu'elles puissent publiquement faire étalage de leur richesse²⁶. Par exemple, lors d'une visite à la cour dahoméenne en 1772, Robert Norris amena avec lui « quelques pièces de soie en guise de présents », et fut ensuite reçu par le roi « vêtu d'un peignoir en soie²⁷ ». Norris assista également à un défilé dans lequel les femmes arboraient de

21. Biblioteca Nacional, hereafter BN, Rio de Janeiro, Ofício do Rei de Dahomey a D. Fernando José de Portugal enviando um branco chamado Luís Caetano e dois embaixadores para serem enviados a El-Rei e falando sobre a ida de navios a seu pôrto. II – 34, 2, 10. Doc. 551, ff. 1, March 20, 1795.

22. P. VERGER, *Fluxo e refluxo*, p. 287.

23. R. LAW, *The Slave Coast of West Africa, 1550-1750*, p. 202-204, et D. NORTHRUP, *Africa's Discovery of Europe, 1450-1850*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 81.

24. R. NORRIS, « A Journey to the Court of Bossa Ahadee, King of Dahomey, in the Year of 1772 », in A. DALZEL, *The History of Dahomy: An Inland Kingdom of Africa*, London, Elibron Classics, 2005 (1793), p. 119.

25. P. DALZEL, *The History of Dahomy*, op. cit., p. 31, et R. NORRIS, « A Journey... », op. cit., p. 112.

26. *Ibid.*, p. 87.

27. *Ibid.*, p. 107, 132.

« riches soieries, des bracelets d'argent et d'autres bijoux, des coraux et une profusion d'autres perles précieuses²⁸ ».

De Bahia, les ambassadeurs d'Agonglo embarquèrent pour Lisbonne, où ils reçurent la même réponse négative à la proposition dahoméenne d'exclusivité. Les deux ambassadeurs profitèrent de leur séjour au Portugal pour se faire baptiser : le premier sous le nom de João Carlos de Bragança, avec le prince D. João comme parrain, et le second en tant que Dom Manoel Constantino Carlos Luiz. Dans sa lettre en réponse au roi Agonglo, la reine Maria expliquait que durant le séjour de Dom Manoel au Portugal, celui-ci avait été atteint d'« une légère constipation mais que son état s'était soudainement empiré, » provoquant sa mort le 19 février 1796²⁹. L'ambassadeur fut enterré à l'église de Francezinhas à Lisbonne, la couronne du Portugal se chargeant de tous les frais relatifs à ses funérailles. Plus tard, dans une lettre envoyée en 1810, le roi Adandozan (le fils d'Agonglo) exprima sa gratitude à l'égard du régent Dom João Carlos de Bragança en raison des bons traitements accordés aux ambassadeurs envoyés par son père³⁰.

Dans la même lettre annonçant le décès de l'ambassadeur Dom Manoel, Dona Maria informait le roi du Dahomey que le second ambassadeur Dom João Carlos de Bragança prenait place à bord d'un navire pour Bahia³¹. Une autre lettre du secrétaire d'État, Luiz Pinto de Souza, informait le gouverneur de Bahia que lors du trajet retour vers le golfe du Bénin, une mission catholique dont le but était d'« évangéliser et de convertir le roi au christianisme » accompagnerait l'ambassadeur dahoméen³². La mission, composée de deux prêtres, Cypriano Pires Sardinha et Vicente Ferreira Pires, devait rester au Dahomey pour deux années³³. Dans une autre lettre datée du 7 avril 1796, le secrétaire ordonnait au gouverneur de donner à l'ambassadeur dahoméen l'« Hábito da Ordem de Cristo » et à l'interprète l'ordre de « Santiago da Espada³⁴ ». L'ambassadeur et les deux prêtres quittèrent Bahia le 29 décembre 1796 à bord de la *Gloria*. Après avoir passé quelques jours à Elmina, ils arrivèrent à Ouidah le 8 avril 1797³⁵. Lors de son entretien avec les prêtres, le roi Agonglo a probablement dû les informer qu'il « était prêt à être instruit et baptisé dans la foi catholique³⁶ ». Par la suite, les rumeurs relatives à la conversion du roi se propagèrent, et

28. *Ibid.*, p. 138.

29. BN, II-34, 2, 20. Doc. 563, 19 février 1796.

30. Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro (IHGB) : Lata 137, Pasta 62, Doc. 3, f. 4v, Rio de Janeiro, 9 octobre 1810.

31. BN, II-34, 2, 20. Doc. 563, fl. 9, 19 février 1796.

32. BN, II-34, 2, 20, Doc. 563, fl. 1, 7 avril 1796.

33. Vicente Pires publia un compte rendu de ses années passées au Dahomey. Voir V. FERREIRA PIRES, *Viagem de África em o Reino de Dabomé escrita pelo Padre Vicente Ferreira Pires no ano de 1800 et até o presente inédita*, São Paulo, Companhia Editora Nacional, 1957.

34. BN, II-34, 2, 20, Doc. 563, fl. 2, 7 avril 1796.

35. V. PIRES, *Viagem de África em o Reino de Dabomé*, p. 7.

36. I. A. AKINJOGBIN, *Dahomey and its Neighbors*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967, p. 185.

les descendants des candidats défaits au trône qui s'opposaient toujours au roi Agonglo – dont un prince nommé Dogan – saisirent l'opportunité de défendre leurs intérêts. Selon les dires d'Akinjogbin, le 1^{er} mai 1797, « une des femmes qui résidait dans le palais "Nai-Wangerie" (Na Wanjile) abattit Agonglo d'un coup de fusil³⁷ ». Cependant Edna G. Bay, se basant sur les écrits de Paul Hazoumé et sur le récit de Vicente Ferreira Pires, soutient plutôt que le roi fut empoisonné « grâce à un complot mené par Dogan, un de ses frères, qui conspirait avec une femme proche du roi³⁸ ». Pierre Verger, s'appuyant sur Pires ainsi que sur un rapport écrit par Denyau de la Garenne, le dernier gouverneur du fort français, confirme cette dernière version³⁹. Verger mentionne également que le rapport de La Garenne indique que le roi fut tué en 1797 par une de ses femmes, et que le nouveau roi fraîchement intronisé « n'avait pas vingt ans, et serait sûrement plus conciliant que son père, dont la tyrannie l'avait fait détester par ses voisins comme par ses sujets⁴⁰ ». Comme son père, le nouveau dirigeant, le roi Adandozan – dont la devise était « J'ai déployé mon tapis et seule la couardise pourra le faire se replier » – acquit rapidement la réputation du roi le plus cruel de l'histoire du Dahomey⁴¹.

Pierre Verger maintient qu'à l'exception de la période du règne d'Adandozan, l'histoire du royaume n'avait jamais vu un roi vendre en tant qu'esclave un sujet dahoméen en provenance d'Abomey⁴². S'appuyant sur Le Hérisse, Robin Law prétend que la tradition dahoméenne, établie par le roi Wagbaja, interdisait fermement la vente comme esclave d'une personne née à l'intérieur du royaume, et qu'« enfreindre la loi valait la peine capitale ; en principe, cette loi était appliquée si rigoureusement qu'il était même interdit de vendre une femme captive si elle tombait enceinte lors de son transit à travers le territoire dahoméen⁴³ ». Bien que le roi Adandozan fut le seul monarque dont on se souvient qu'il ait réduit des membres de la famille royale en esclavage, des traces de Dahoméens vendus et transportés aux Amériques en tant qu'esclaves peuvent être identifiées bien auparavant.

En fait, il n'y avait pas de consensus quant à qui aurait le pouvoir de choisir le nouveau roi. Certains observateurs contemporains attribuèrent le pouvoir de choisir un successeur au roi à un conseil de ministres,

37. I. A. AKINJOGBIN, *Dahomey and its Neighbors*, p. 186.

38. E. G. BAY, *Wives of the Leopard: Gender, Politics and Culture in the Kingdom of Dahomey*, Charlottesville & London, Virginia Press, 1998, p. 155 ; voir P. HAZOUMÉ, *Le Pacte de Sang au Dahomey*, Paris, Institut d'ethnologie, 1956, et V. PIRES, *Viagem de África em o Reino de Dahomé*.

39. P. VERGER, *Flux et Reflux*, p. 231.

40. DENYAU DE LA GARENNE, « Rapport écrit à Paris, le 25 nivôse [selon le calendrier Républicain, le 21 ou 22 décembre, ou le 20 ou 22 janvier.], de l'an VII (1799) », Archives nationales, col. C6/27, in P. VERGER, *Flux et Reflux*, p. 249, n. 72.

41. J. GLEASON, *Agôtime Her Legend*, New York, Viking Compass Books, 1970, p. 58.

42. P. VERGER, *Os libertos : Sete caminhos na liberdade de escravos da Bahia no século XIX*, Salvador, Corrupio, 1992, p. 71.

43. R. LAW, *Ouidah, op. cit.*, p. 149. Voir A. LE HÉRISSE, *Royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, Paris, Émile Larose, 1911, p. 56.

d'autres au *migan* (premier ministre ou chef de l'exécutif) ou au *mehu* (second ministre)⁴⁴. De la même manière, le choix pouvait revenir au roi lui-même qui confiait ses derniers désirs à ses femmes, qui auraient ensuite le droit de proclamer son successeur. Cette configuration impliquait des périodes de succession particulièrement agitées et donnait lieu à des complots impliquant les frères du roi et les mères des aspirants au trône. Ainsi, quand le nouveau roi était finalement choisi, il n'était pas rare de voir les membres des groupes dissidents vendus et envoyés en esclavage⁴⁵.

En 1797, quand le roi Adandozan fut intronisé, il punit tous les opposants qui, à un moment ou à un autre, avaient pris part aux événements liés à l'assassinat de son père. Selon Akinjogbin, « beaucoup de princes, de chefs et d'éminents guerriers qui avaient supporté le côté perdant furent soit exécutés soit vendus comme esclaves⁴⁶ ». Na Agontime, l'une des femmes du roi Agonglo et la mère présumée du prince Gakpe, qui deviendra plus tard le roi Ghézo (r. 1818-1858), fut parmi les opposants envoyés aux fers et devint une des plus célèbres victimes de la cruauté d'Adandozan. Edna G. Bay, qui s'appuie sur les informations fournies par le prêtre Vicente Ferreira Pires, explique que lorsqu' Adandozan arriva au pouvoir, plusieurs femmes résidant au palais furent faites prisonnières et vendues comme esclaves⁴⁷. En effet, comme de nombreux éléments concernant le gouvernement d'Adandozan restent flous, notamment la composition de la régence qui a gouverné le Dahomey durant la minorité du roi, de 1797 à 1804, il est assez difficile d'affirmer que le nouveau roi fut l'unique responsable des persécutions perpétrées à l'encontre des opposants de son père.

Le roi Adandozan

Un travail précédent prétendait que le règne du roi Adandozan fut une période de crise politique et économique au royaume du Dahomey⁴⁸. La traite des esclaves, sa principale source de revenus, accusait un déclin significatif. Comme le démontre Robin Law, et comme le confirme les lettres envoyées par Adandozan aux dirigeants portugais, les causes de ce déclin ne peuvent être attribuées à une politique délibérément anti-esclavagiste menée par Adandozan⁴⁹. En effet, le roi Adandozan n'a pas connu de succès au cours des guerres contre le pays Mahi et le royaume d'Oyo⁵⁰. La suprématie d'Oyo durant le règne d'Adandozan est souvent illustrée par une

44. E. G. BAY, *Wives of the Leopard*, p. 87.

45. R. LAW, « The Politics of Commercial Transition: Factional Conflict in Dahomey in the Context of the Ending of the Atlantic Slave Trade », *Journal of African History* 38, n° 2, 1997, p. 213.

46. I. A. AKINJOGBIN, *Dahomey and its Neighbors*, p. 186.

47. E. G. BAY, *Wives of the Leopard*, p. 162.

48. A. L. ARAUJO, « Images, Artefacts and Myths: Reconstructing the Connections Between Brazil and the Kingdom of Dahomey », p. 180-202.

49. R. LAW, « The Politics of Commercial Transition... », *op. cit.*, p. 218-219.

50. I. A. AKINJOGBIN, *Dahomey and its Neighbors*, p. 187-188.

anecdote. Fatigué de lui payer des tributs, Adandozan envoya au roi d'Oyo un parasol sur lequel était représenté un babouin tenant un épi de maïs qu'il dévorait goulûment. Selon la légende, le souverain d'Oyo renvoya au roi du Dahomey une houe pour l'encourager à cultiver ses terres et à lui payer les tributs. Adandozan réagit alors en déclarant « nos ancêtres ont cultivé, mais avec des armes, pas avec des houes. Les rois du Dahomey ne cultivent que la guerre⁵¹ ». Cependant, après la chute d'Adandozan, celui-ci et tous ses symboles furent effacés de la dynastie dahoméenne, et l'image du babouin tenant un épi de maïs est aujourd'hui associée au roi Ghézo qui, selon la légende, fut capable d'étendre le territoire dahoméen et de libérer le royaume de tous les tributs qu'il devait à Oyo⁵². En effet, Ghézo profita des guerres civiles Yoruba pour récupérer progressivement le territoire dahoméen qui était sous le contrôle d'Oyo.

En conséquence des guerres napoléoniennes, l'année même durant laquelle Adandozan accéda au pouvoir, le fort français fut abandonné. Puis, en 1807 et 1812, les forts portugais et anglais furent respectivement évacués. À ce moment-là, l'importance croissante que prenait le port de Lagos (Onim) menaçait la position dominante de Ouidah comme port d'esclaves le plus important d'Afrique occidentale. La crise de la traite négrière transatlantique n'est pas seulement visible à travers le déclin du nombre d'esclaves exportés de Ouidah, mais elle l'est aussi à travers les différentes missives échangées entre Adandozan, les dirigeants portugais et les fonctionnaires brésiliens durant son règne.

Sous Adandozan, une nouvelle ambassade fut envoyée à Bahia et, en février 1805, les représentants du Dahomey arrivèrent à Salvador à bord du navire *Lepus*. La mission diplomatique comprenait deux ambassadeurs et un interprète nommé Innocencio Marques de Santa Anna. Marques de Santa Anna était resté prisonnier plusieurs années à Abomey, car à l'inverse des Français et des Anglais, le gouverneur portugais n'avait pas pour habitude de payer les rançons pour libérer ses compatriotes faits prisonniers lors des campagnes du Dahomey à Porto-Novo et Badagry. Dans une lettre amenée par un de ses ambassadeurs, Adandozan se plaignit du fait que le magasinier du fort portugais ajoutait de l'eau dans les tonneaux d'*aguardente* (eau-de-vie) avec lesquels il achetait des captifs du Dahomey. Au cours de cette même lettre, Adandozan accusait également le magasinier et le nouveau directeur du fort de voler et de baisser les prix des captifs : « Ce qui vaut une once, il l'achète pour une tête; alors que les captifs valent treize onces, il n'en paye que cinq, et les femmes qui coûtent huit,

51. LE HÉRISSE, *L'Ancien Royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, p. 313, cité par LAW, *Ouidah, op. cit.*, p. 87. V. PIQUÉ et L. RAINER, *Wall Sculptures of Abomey*, London, The J. Paul Getty Trust, Thames and Hudson, 1999, p. 73.

52. Au Bénin, l'image du babouin est aussi présente dans les bas-reliefs d'Abomey ainsi que sur les monuments qui bordent la Route des esclaves à Ouidah. A. L. ARAUJO, *Public Memory of Slavery: Victims and Perpetrators in the South Atlantic*, Amherst, NY, Cambria Press, 2010, chap. IV.

il les paye trois⁵³. » Adandozan était inquiet à propos des informations erronées que le capitaine du fort portugais colportait à son sujet. Selon lui, « Dieu accorda la mémoire et le talent à l'Homme Blanc pour qu'il puisse lire et écrire et à nous, il nous donna la mémoire, pour que l'on puisse se souvenir uniquement de ce qui se passe dans le présent ; nous avons les anciens pour nous rappeler ce que l'on oublie⁵⁴ ». Pour le roi du Dahomey, les Africains étaient capables de tenir leurs promesses, alors que l'on ne pouvait pas faire confiance aux Européens. Toujours dans sa lettre, le roi continuait ainsi de se plaindre des marchands portugais qui achetaient des esclaves avec de l'or et de l'argent factice, et qui ajoutaient de l'eau dans les tonneaux d'*aguardente*. Selon lui, ils modifiaient également le poids de leurs marchandises (*fazendas*) et achetaient des esclaves avec de la fausse soie ou du faux velours. Ces remarques, qui reviendront par ailleurs dans des lettres échangées ultérieurement, corroborent la position de Walter Rodney – contestée par d'autres historiens – qui soutient que les produits européens vendus aux Africains étaient « de la plus piètre des qualités, même pour des biens de consommation – du mauvais gin, de la mauvaise poudre, des casseroles et des bouilloires percées de mille trous, des perles et toutes sortes de pacotilles⁵⁵ ».

Touché par le déclin de l'exportation d'esclaves dans son port, Adandozan insista sur le fait que les Portugais devaient venir faire leurs échanges exclusivement à Ouidah. Pour justifier cette demande, il mit en garde Dom João Carlos de Bragança des actes de violence dont les Portugais étaient victimes dans les ports voisins. Selon Adandozan, le roi de Badagri avait donné son aval en ce qui concernait le meurtre de Blancs, et utilisait même la tête d'un Blanc en guise de *couco de beber agoa* (« calebasse pour boire de l'eau »). Le roi énumérait ensuite les atrocités commises par ses voisins : à Onim (Lagos), un capitaine anglais fut tué dans sa maison ; à Porto-Novo, un marin tua son capitaine Manoel Vicente, et à Ekpè, le capitaine João Pedro fut abattu. En conclusion, Adandozan fit une liste de toute une gamme de produits qu'il exigeait : de la poudre, des fusils, de l'*aguardente*, de la soie, des pipes et du verre⁵⁶.

Dans une autre lettre adressée au prince régent Dom João Carlos de Bragança, envoyée par l'intermédiaire de son ambassade de 1805, Adandozan expliquait la manière dont il avait capturé le sujet portugais Innocencio Marques de Santa Anna⁵⁷. Comme le sacrifice humain était une pratique

53. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 1, ff. 3-3v, s.d. Cette lettre n'est pas datée, mais elle a probablement été écrite en 1804 et envoyée avec l'ambassade en 1805.

54. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 1, fl. 6, s.d.

55. W. RODNEY, *How Europe Underdeveloped Africa*, Washington DC, Howard University Press, 1981, p. 102. Parmi les historiens qui contredisent les déclarations de Rodney, on trouve D. NORTHROP, *Africa's Discovery of Europe, 1450-1850*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 81.

56. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 1, ff. 6v, 7, s.d.

57. BN, II-24, 5, 4, fl. 1, Doc. 124, 20 novembre 1804.

courante au Dahomey, le roi mentionnait aussi qu'il avait autrefois sacrifié onze hommes pour témoigner à feu son père des bons services de Santa Anna. Après cet exercice d'intimidation, Adandozan exprimait son souhait de s'entretenir avec le prince régent au sujet de l'ouverture au Dahomey de mines d'or, dont l'existence était « encore tenue secrète », sans doute une stratégie pour susciter l'intérêt des Portugais vis-à-vis de cette nouvelle ressource de grande valeur. Dans sa lettre, Adandozan expliquait aussi qu'après la mort d'un souverain dahoméen, son successeur n'était pas habilité à diriger le pays avant de s'être soumis à plusieurs rituels. Ayant tout juste atteint sa majorité, il était maintenant lui-même apte à régner et était désormais informé des affaires gouvernementales présentes et passées. Cette explication visait à l'exempter de la responsabilité d'un incident récent, au cours duquel ses soldats capturèrent deux gouverneurs du fort portugais de Ouidah. De plus, suivant la stratégie de son père, Adandozan sollicite pour Ouidah le monopole du commerce d'esclaves luso-brésilien dans le golfe du Bénin. À la fin de sa lettre, il demanda au régent portugais de lui envoyer quelqu'un « qui saurait comment fabriquer des pièces (de canon), des fusils, de la poudre et autres choses nécessaires pour faire la guerre », ainsi que 30 larges chapeaux de différentes couleurs avec de grandes plumes, et 20 pièces de soierie⁵⁸. Ces requêtes suggèrent qu'Adandozan était aussi intéressé par l'importation de produits de luxe, comme les textiles et les chapeaux. En effet, plusieurs descriptions faites dans des récits de voyage par des Européens représentent les rois dahoméens portant de larges chapeaux colorés, ornés de longues plumes⁵⁹.

De Bahia, les ambassadeurs d'Adandozan furent envoyés à Lisbonne, puis revinrent ensuite de Lisbonne à Bahia. Le 14 octobre 1805, l'ambassade quitta Bahia pour le Dahomey à bord de l'*Aurora*. Dans une lettre du 31 juillet 1805, le vicomte d'Anadia, secrétaire d'État, expliquait que, dû à des dépenses excessives de la part des ambassadeurs du Dahomey en 1785, le coût des visites serait désormais réduit au strict minimum. Malgré tout, Anadia ajouta que les émissaires furent logés dans une excellente résidence, et qu'avant de quitter Bahia, ils reçurent une somme d'argent et une valise contenant six des « plus belles pièces de soieries produites par notre manufacture [royale]⁶⁰ ». Dans une lettre à l'attention d'Adandozan, Anadia écrivit que conserver des prisonniers portugais allait à l'encontre des lois de l'humanité et de la société et porterait préjudice à la précieuse amitié qu'il entretenait avec le monarque portugais⁶¹. Il soulignait aussi qu'on ne répondrait aux demandes d'Adandozan que dans le cas où ces prisonniers portugais seraient libérés.

58. BN, II-24, 5, 4, fl. 1, Doc. 124, 20 novembre 1804.

59. Parmi ces récits de voyages, voir DALZEL, *The History of Dahomy: An Inland Kingdom of Africa*, et F. E. FORBES, *Dahomey and the Dahomans: Being the Journals of Two Missions to the King of Dahomey, and Residence at his Capital*, London, Longman, Brown, Green, and Longmans, 1851.

60. BN, II-24, 5, 4, Doc.126, fl. 1, 31 juillet 1805.

61. BN, II-24, Doc. 138, fl. 1v, 30 juillet 1805.

Après l'abolition de la traite britannique en 1807, l'Angleterre augmenta ses pressions envers le Portugal pour l'encourager à mettre un terme au commerce d'esclaves luso-brésilien. Les pressions s'intensifièrent encore après 1808, quand la famille royale portugaise fut déplacée à Rio de Janeiro avec l'aide de la marine britannique, de manière à échapper à l'armée de Napoléon Bonaparte, qui avait décrété un Blocus continental à l'encontre de la Grande-Bretagne. Entre 1810 et 1826, l'Angleterre et le Brésil signèrent plusieurs accords bilatéraux visant à abolir la traite négrière au Brésil. Bien que les Anglais mirent en avant des raisons humanistes pour justifier ces pressions, leur but premier était de stopper entièrement la production sucrière brésilienne. Il était pour eux crucial d'empêcher le Brésil d'importer de la main-d'œuvre bon marché en provenance d'Afrique, car le sucre produit au Brésil était ensuite vendu à un prix plus bas que le sucre produit dans les Antilles britanniques⁶².

Dans ce nouveau contexte, Adandozan envoya une dernière ambassade au Brésil. Les quatre ambassadeurs arrivèrent à Bahia le 30 janvier 1811 avec un présent et une jeune esclave en offrande au prince régent. Ils ne revinrent au Dahomey qu'en octobre 1812⁶³. La cour portugaise ayant été relocalisée à Rio de Janeiro en 1808, les ambassadeurs n'avaient plus besoin de se déplacer jusqu'à Lisbonne; cependant, le régent Dom João Carlos de Bragança mit fin à l'autorisation des ambassadeurs dahoméens de venir à Rio de Janeiro.

Dans une missive longue et détaillée envoyée avec l'ambassade de 1811 et datée du 9 octobre 1810, Adandozan exprimait son étonnement quant aux événements ayant contraint la cour royale portugaise d'émigrer au Brésil. Il fit également part de son regret de n'avoir pu venir en aide à la famille royale portugaise dans son combat contre les Français :

« Bientôt la nouvelle que Votre Altesse Royale ainsi que toute la famille Royale furent faits prisonniers par les Français, qui prirent Lisbonne, tout comme le Roi d'Espagne, arriva. Un certain temps passa avant qu'un autre navire ne nous apporte la nouvelle que Votre Altesse Royale et Notre Reine Mère Souveraine du Portugal étaient partis pour Bahia, sous la protection des Marines anglaises et portugaises. Plus de temps passa encore avant qu'un nouveau bateau ne nous mette au courant de votre délocalisation à Rio de Janeiro, où nous avons appris que le Duc de Cadaval était décédé, ce qui nous a causé de la peine et nous vaut de vous adresser nos condoléances [...] ce qui m'attriste le plus, c'est de ne plus être le voisin de Votre Majesté, et de ne plus être capable de me rendre sur la terre ferme pour vous aider de mes propres bras, pourtant mon désir de le faire est grand, car ici aussi j'ai combattu de nombreuses guerres dans les terres intérieures⁶⁴. »

62. A. DA COSTA E SILVA, *Um rio chamado Atlântico : A África no Brasil e o Brasil na África*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 2003, p. 15.

63. Voir P. VERGER, *Os Libertos*, p. 81 et P. VERGER, *Flux et Reflux*, p. 273.

64. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 1, 9 octobre 1810.

Dans cette même lettre, Adandozan raconta en détail ses incursions dans le pays Mahi ainsi que dans les royaumes de Porto-Novo et d'Oyo. Il rapporta qu'en réponse à la mort de ses soldats dans une bataille à Abomey-Calavi, les prisonniers de la guerre d'« Adangogi » furent décapités sur la place du marché d'Abomey. De plus, pour intimider ses ennemis et les décourager de le provoquer une nouvelle fois, il leur vendit tous les prisonniers des autres camps. Adandozan rapporta qu'après le décès de sa mère, les ennemis de son père commencèrent à comploter contre lui. Il captura donc la mère d'un des ennemis de son père, le roi « Sakpe Maquino », probablement le roi des Mahis⁶⁵. Selon Adandozan, quand ce roi apprit la mort de la mère d'Adandozan, il épousa une femme et lui donna le nom d'« Aoecama », ce qui signifiait que la peine que le roi mahi avait endurée après la mort de sa propre mère était la même que celle qu'avait ressentie le roi dahoméen : « Il gémit comme le roi du Dahomey avait gémi. » Selon la lettre, le roi du pays mahi déménagea dans un territoire appelé « Aê », ce qui signifie « terre où la guerre ne peut arriver⁶⁶ ». Après avoir appris la nouvelle, Adandozan s'engagea dans une guerre contre lui, un épisode qu'il relatait en détail dans sa lettre :

« Détruit la terre et tué et brûlé le Roi et amené ses fils, petit-fils, frères et les femmes qui portaient son nom, ai tué toute sa famille, pris leur mâchoires pour les exhiber comme trophées aux portes de ma maison, puis les ai clouées à des bâtons de bois, et la sus-mentionnée femme de Sakpé geignait dans mes mains et geindra jusqu'à sa mort. Je vous donne toutes ces nouvelles car nous sommes éloignés, donnez moi des nouvelles de vos guerres et donnez moi aussi des nouvelles des guerres avec la nation française et les autres, ça me fera plaisir d'en savoir un peu plus⁶⁷... »

Les lettres d'Adandozan nous éclairent sur la manière dont son État suivait le déroulement des guerres napoléoniennes, pas uniquement par simple curiosité mais aussi parce que ces événements avaient un impact sur le commerce d'esclaves aux Amériques et sur la traite transatlantique dans les ports d'Afrique occidentale. Après ce récit, qui s'évertuait de montrer à quel point l'armée dahoméenne était puissante en comparaison de la couardise du dirigeant portugais et de son armée qui furent forcés de fuir devant Napoléon Bonaparte, Adandozan fit part de ses plaintes et de ses requêtes. Dans un premier temps, il demanda au régent portugais d'envoyer un gouverneur, un prêtre et un chirurgien au fort portugais. Il ajouta ensuite qu'il était au courant que le prince régent n'autorisait pas les ambassadeurs d'Afrique occidentale à voyager jusqu'à Rio de Janeiro, où la cour royale était installée. Dans ce même passage, il présentait aussi

65. Le pays Mahi était situé au nord d'Abomey.

66. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 3, 9 octobre 1810.

67. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 3, 9 octobre 1810.

ses griefs à l'encontre du marchand d'esclaves brésilien Francisco Félix de Souza (1754-1849), qu'il désignait comme le « greffier » du fort portugais :

« Je rapporte maintenant à Votre Altesse Royale la bonne conduite que le Gouvernement Portugais a eu ici. Car un frère, même lorsqu'il se bat contre un de ses frères, sera toujours en bons termes avec lui. Ainsi j'ai appris l'existence d'une instruction ordonnant que mes ambassadeurs ne soient plus autorisés à se rendre à Bahia et soient forcés de revenir au pays. Lorsque j'ai appris la nouvelle, je ne pouvais pas le croire, cela ne pouvait être vrai, car le Roi du Portugal n'a jamais renvoyé aucun de mes ambassadeurs venus à la rencontre de sa royale présence. Je voulais aussi vous informer que le greffier du fort Francisco Félix ne remplissait pas ses devoirs au sein du fort. Le salaire que Votre Royale Majesté lui versez est un gâchis. Il vit à Popo, où il tient un commerce et ordonne à tous les capitaines de ne pas naviguer jusqu'à mon port en donnant un signal à l'aide du drapeau de la forteresse qui avertit les bateaux de ne pas amarrer dans mon port. En effet, il veut amener avec lui les soldats de la forteresse pour les vendre à Popo. [...] Parce que je me suis adressé à lui, et que je lui ai demandé de ne plus aller à Popo, il a commencé à demander aux capitaines de ne plus acheter mes esclaves, avançant que ceux-ci étaient vieux et déficients. À peine un navire arrive-t-il à Popo qu'il commence à courir dans tous les sens pour rassembler tous les esclaves à vendre. Lorsque le capitaine saute de son bateau, le greffier est le premier à lui vendre des esclaves et à ouvrir le marché. Il empêche les gens du pays de faire du commerce avec ces mêmes esclaves. Il ne les autorise à percevoir que la moitié de ce qui leur est dû, et ne leur paye pas le reste. Quand j'ai demandé à ce greffier pourquoi il faisait ça quand les navires arrivaient au port et pourquoi il ne permettait ni à moi ni à mes marchands de faire nos affaires, il me répondit que ces instructions venaient de Bahia, de la Marine et du Général, et que si je voulais en savoir plus, je devais demander à Bahia [...] Il m'a fait du mal dans le but de me faire perdre l'amitié de mon Frère⁶⁸. »

La longue description des activités commerciales du marchand d'esclaves Francisco Félix de Souza faite par Adandozan aide à mettre en perspective leurs futurs désaccords, dont l'issue fut l'emprisonnement de Souza à Abomey. Quelques années plus tard, le marchand d'esclaves brésilien joua un rôle clé dans le coup d'état de Ghézo qui déstabilisa Adandozan. Une fois Ghézo sur le trône, il invita Souza à s'installer à Ouidah pour occuper la position de représentant des affaires commerciales du roi. Depuis lors, l'histoire de Ghézo et celle de Souza furent étroitement liées.

Dans cette même lettre, Adandozan mentionnait que la dernière ambassade dahoméenne envoyée à Bahia en 1805 avait emmené 24 captifs prêts à être vendus en échange de différents produits « du monde des blancs. Tous les captifs arrivèrent vivants à Bahia, mais jusqu'à ce jour, je n'ai rien

68. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, ff. 4, 9 octobre 1810.

reçu, ne serait-ce qu'une aiguille ou une épingle⁶⁹ ». Après avoir remercié Dom João pour le bon traitement que ses ambassadeurs ainsi que ceux de son père – respectivement envoyés en 1795 et 1805 – avaient reçu lorsqu'ils arrivèrent à Bahia, Adandozan fit de nouvelles demandes :

« Maintenant, je vais divertir mon Frère avec les demandes que je vais lui faire : envoyez moi quatre pompes à eau pour éteindre le feu à temps. Mon Frère, Votre Majesté en tant que Grand Roi Chrétien, va certainement apprécier ce que je vous demande ; je veux suivre la Loi de Dieu, car c'est la Loi en laquelle vous croyez. Je veux aussi vivre en suivant cette Loi. Je sais que la Loi de Dieu est la foi, et pour accomplir ce désir, je veux au plus vite avoir deux prêtres et toutes les Icônes pour décorer une chapelle, ainsi que des décorations, deux cloches pour les tours et deux maçons pour construire la chapelle sus-mentionnée, car je veux faire plaisir à mon Frère en fondant une Église permettant à tous les blancs qui viennent dans mon pays de savoir que je suis votre frère croyant. Je demande aussi que vous m'envoyiez du bois pour construire cette chapelle et de la peinture de plusieurs sortes. Enfin, comme vous êtes mon Frère, Votre Altesse Royale saura mieux que moi de quelle manière je dois construire la chapelle pour qu'elle soit la mieux possible. Je vous demande plusieurs reliques pour la protection du Corps, pour qu'il soit protégé des ennemis quand je vais en guerre⁷⁰. »

L'idée de construire une chapelle à Abomey était une importante marque de distinction qui pouvait attirer des voyageurs et marchands européens et aider à l'amélioration des relations entre le Dahomey et les puissances européennes. En même temps, le soi-disant désir d'Adandozan de se convertir au christianisme était probablement juste une stratégie pour gagner l'attention du prince régent et ainsi obtenir que ses ambassadeurs soient reçus à Rio de Janeiro. C'est aussi probablement une indication de la force de son désir de voir la présence de bateaux luso-brésiliens augmenter à Ouidah.

Toujours dans la même lettre, Adandozan fit état du taux de mortalité croissant qui affectait la population du Dahomey durant son règne. Cette élévation était due à des morts soudaines, des douleurs dans les hanches et à la variole. Apparemment, cela causa de nombreuses perturbations et participa probablement à l'instabilité politique du Dahomey. Le fait qu'Adandozan demande des armes et des produits de luxe suggère l'impact économique, politique et culturel de la traite transatlantique sur son règne. La dépendance de plus en plus grande vis-à-vis des biens européens, comme l'alcool et autres produits exotiques, augmenta le besoin de mener des guerres, de manière à avoir plus de captifs. Dans un même temps, il était nécessaire de continuer les sacrifices humains, pour protéger son royaume des ennemis et des maladies :

69. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 4, 9 octobre 1810.

70. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 5, 9 octobre 1810.

« Je demande aussi des couleuvrines – [...] qui ne cassent pas quand on tire. Celles que j'achète ici cassent quand on tire. Ainsi quand je manipulerai les armes, je pourrais dire "cet objet vient de la main de mon Frère". Il me faut vingt-quatre fusils de ce genre, et aussi du vin blanc et du vin rouge, ainsi que de l'*aguardente* du Royaume, du même genre que celle qui vient du Brésil, et des liqueurs de plusieurs sortes. Je demande aussi à mon frère des pipes de vin de différentes sortes et des chiots de compagnie au poil épais [...] Je demande plus à mon Frère : des couples de paons, et d'autres sortes de beaux oiseaux, comme des oies et des couples de poulets de Lisbonne⁷¹. »

Adandozan ne cachait pas que tous ces produits de luxe étaient des marques de distinction symboliques, avec lesquels il avait l'intention d'impressionner les membres de sa cour, auprès de laquelle sa popularité était en déclin : « Je vous le demande parce que je veux toutes ces choses pour susciter l'admiration chez mon peuple, qu'ils puissent se dire : mon Roi ne sait pas lire et écrire, mais comment fait-il pour obtenir tant d'objets si beaux de la part des blancs⁷²? » Adandozan décrivit aussi en détail les autres objets luxueux que ses ancêtres avaient reçus de la part d'anciens dirigeants portugais et qui étaient toujours en sa possession. Il demanda à Dom João de lui envoyer de grands vases en porcelaine ou des sculptures en bois représentant deux lions et deux chiens, un drapeau avec un lion au centre, un autre avec le symbole de la Maison de Bragance, « pour que quand je sorte, je les ai toujours devant moi ». Enfin Adandozan fit aussi la description des présents qu'il avait envoyés au roi portugais :

« Deux ceintures à munitions, pour le bien de vos pantalons. J'envoie une chaise de plus, venant de mon pays, ainsi qu'une boîte pour poser votre pipe, qui m'appartenait, ainsi que trois boîtes de taille plus modeste pour les serviteurs qui accompagnent votre Majesté. Chacune d'entre elles mettront vos pipes à l'abri et leur éviteront de se casser. [...] Je vous envoie aussi un drapeau représentant les campagnes militaires que j'ai menées, les personnes que j'ai capturées, et les têtes que j'ai coupées, pour que mon Frère le voit et le porte devant lui lorsqu'il sort pour une marche⁷³. »

Dans la même lettre, Adandozan mentionnait que son ambassade comprenait six personnes, dont une fillette et un garçon qu'il envoyait au roi comme présents, « la fillette pour faire la poussière dans votre chambre [...] le garçon pour nettoyer vos chaussures⁷⁴ ».

Traditionnellement Adandozan est représenté comme un dirigeant cruel et son règne comme une période de grande terreur⁷⁵. Son nom fut banni

71. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 5, 9 octobre 1810.

72. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, 5v, 9 octobre 1810.

73. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, 7v, 9 octobre 1810.

74. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 2, fl. 7, 9 octobre 1810.

75. E. SOUMONNI, « The Compatibility of the Slave and Palm Oil Trades in Dahomey, 1818-1858 », in R. LAW (ed.), *From Slave Trade to « Legitimate » Commerce: The Commercial Transition in Nineteenth-Century West Africa*, New York, Cambridge University Press, 2002, p. 9.

de l'histoire officielle du Dahomey et ne figure pas sur la liste des rois. Bien que les historiens ne s'accordent pas sur la raison de cette destitution d'Adandozan, le déclin du commerce d'esclaves transatlantique provoqué par les pressions britanniques et par la Révolution française eut un rôle déterminant sur sa déchéance à long terme⁷⁶. En effet, la tradition représente souvent Adandozan comme le mauvais roi et omet ainsi de préciser que lorsque Ghézo prit le pouvoir, il ait pu tuer les enfants d'Adandozan et vendre plusieurs de ses proches et partisans⁷⁷.

En général, les historiens ont perçu le règne de Ghézo comme une période de transition de la traite illégale d'esclaves vers le commerce légal d'huile de palme⁷⁸. Cependant, durant les premières années de son règne, Ghézo a continué de soutenir que le commerce d'esclaves occupait une place centrale dans les revenus du royaume. En dépit des tentatives britanniques de mettre un terme à la traite d'esclaves, durant le règne de Ghézo le volume total d'esclaves vendus à Ouidah fut plus élevé que durant celui d'Adandozan, et les moyennes annuelles en matière d'exportation sont très proches⁷⁹. En 1848, dans une lettre adressée à la reine Victoria, Ghézo continua de demander, exactement comme ses prédécesseurs, que Ouidah ait le monopole du commerce :

« Le Roi prie également la Reine de faire passer une loi pour interdire aux navires de faire du commerce dans tous les endroits proches de son territoire situés sur la côte au Sud de Whydah, car cela enrichit des personnes qui ne respectent pas son autorité. Il souhaite que toutes les manufactures d'huile de palme soient retirées de Badagry, Porto-Novo, Agado, et Lagos, car les activités commerciales pratiquées à ces endroits peuvent être faites à Whydah, et le Roi en recevrait les taxes [...] Il espère que la Reine lui enverra de bons fusils et tromblons, et en quantité, pour lui permettre de faire la guerre. Il utilise aussi énormément de cauris, et désire que les sujets de la Reine lui en ramènent beaucoup à Whydah pour qu'il puisse les leur acheter⁸⁰. »

Plusieurs détails relatifs à la transmission du pouvoir d'Adandozan à Ghézo restent troubles. Cependant, il est fort probable qu'après le coup

76. E. SOUMONNI, *op. cit.*, p. 80; I. A. AKINJOGBIN, *Dahomey and Dahomeans*, p. 201.

77. M. AHANHANZO GLÈLÈ, *Le Danxome : du pouvoir aja à la nation fon*, Paris, Nubia, 1974, p. 120; A. DA COSTA E SILVA, *Francisco Félix de Souza, mercador de escravos*, Rio de Janeiro, MINC/BN, Departamento Nacional do Livro, 2002, p. 87; HAZOUMÉ, *Le Pacte de Sang*, p. 5-6. Il est très difficile de définir si les proches d'Adandozan furent vendus aux Amériques ou dans des territoires voisins du golfe du Bénin.

78. E. SOUMONNI, *op. cit.*, p. 78-92.

79. Basé sur les données fournies par *The Trans-Atlantic Slave Trade Database* [<http://www.slavevoyages.org>], durant le règne d'Adandozan (1797-1818) environ 16 502 captifs Africains embarquèrent à partir d'Ouidah, alors que durant le règne de Ghézo (1818-1858), environ 30 378 captifs Africains embarquèrent du même port. La moyenne annuelle d'exportations d'esclaves durant le règne d'Adandozan est de 785,8 alors que pendant celui de Ghézo un tout petit peu plus faible : 759,46.

80. « Enclosure 2 : Letter from the King of Dahomey to Her Majesty Queen Victoria, alluded to in the preceding, Abomey, November 3, 1848 », in *King Guezo of Dahomey, 1850-52*, London, The Stationery Office, 2001, p. 12-13.

d'état Adandozan ait pu continuer à vivre dans une maison à Abomey⁸¹. Richard Burton, qui visitait Abomey en 1851, nota qu'Adandozan « avait été déchu mais qu'il avait tout de même, je crois, survécu, comme prisonnier d'état⁸² ». Ces éléments indiquent que Ghézo n'était pas assez puissant pour éliminer définitivement son prédécesseur⁸³. Comme Robin Law l'affirme, à partir de 1825, Ghézo dut probablement faire face à une certaine opposition et devint « impopulaire » pour avoir vendu des sujets dahoméens. Pour résoudre ces problèmes politiques, il se pourrait qu'il ait offert de « réinstaller Adandozan sur le trône⁸⁴ ». La faiblesse de Ghézo pourrait donc justifier l'importante entreprise de propagande développée à l'encontre d'Adandozan.

En 1818, Ghézo envoya une ambassade au Brésil. Les ambassadeurs débarquèrent à Bahia, et une fois de plus restèrent à attendre d'être emmenés à Rio de Janeiro ; mais cette fois-ci, ils retournèrent au Dahomey avant même d'avoir pu être reçus par la Cour⁸⁵. Dans la lettre que Ghézo envoya avec son ambassade au roi Dom João Carlos de Bragança, il fit mention de Francisco Félix de Souza :

« Moi, Ghézo, Roi du Da Gomé, viens jusqu'au trône de Votre Majesté représenté par mon ambassadeur Amufou, mon fils légitime, accompagné de quatre vassaux Portugais de Votre Majesté qui ont été retenus durant dix-huit ans dans mon pays par les fonctionnaires de mon frère Adanduzan et, comme maintenant je suis à la tête de ce Royaume, à cause de toutes les cruautés et de la tyrannie de mon frère, j'ai été informé que Votre Majesté avait demandé ces prisonniers portugais et que mon frère n'avait pas porté attention à cette demande, et donc juste après mon accession au pouvoir, votre vassal Francisco Félix de Souza, qui était le greffier du fort de Votre Majesté est venu me voir et m'a proposé d'envoyer ces Portugais avec mon ambassade au Brésil [...] Depuis le début de mon règne, celui qui a aidé mon peuple est le bien-nommé Francisco Félix de Souza, cherchant des navires pour mon port, aussi bien Portugais que venant d'autres nations, j'ai donc donné à Francisco Félix de Souza la direction du domaine qui reçoit les blancs qui viennent faire du commerce, car le sus-mentionné est talentueux et les capitaines de navire le tiennent en estime. Roi Honoré, Je n'ai rien à vous envoyer pour confirmer notre amitié à l'exception de deux jeunes femmes esclaves et d'une pièce de tissu faite dans une manufacture, et je prie Votre Majesté de l'accepter, que le ciel vous garde pour de nombreuses années. Je suis votre Frère et Ami. Le Roi du Da Gomé⁸⁶. »

81. GLÈLÈ, *Le Dansome : du pouvoir aja à la nation fon*, p. 120 ; BAY, *Wives of the Leopard*, p. 174.

82. R. BURTON, *A Mission to Gelele, King of Dahome*, vol. 2, London, 1893, p. 293 ; I. A. AKINJOGBIN, *Dahomey and Its Neighbors*, p. 200.

83. E. G. BAY, *Wives of the Leopard*, p. 174.

84. R. LAW, « The Politics of Commercial Transition », *op. cit.*, p. 216.

85. P. VERGER, *Os libertos*, p. 70.

86. IHGB, Lata 137, Pasta 62, Doc. 6, fl. 1v, s.d. La lettre ne contient aucune date et bien que le dossier indique que la lettre fut archivée en 1811, la lettre fut certainement envoyée après 1811, étant donné que Ghézo n'accéda au pouvoir qu'en 1818.

À l'inverse d'Adandozan, qui se plaignait de Souza, le contenu de cette lettre ne laisse aucun doute à propos de l'estime que le roi Ghézo avait pour lui et de la manière dont ce dernier était perçu comme un acteur majeur de la scène politique, non seulement au sein de la société dahoméenne mais aussi auprès des visiteurs européens⁸⁷.

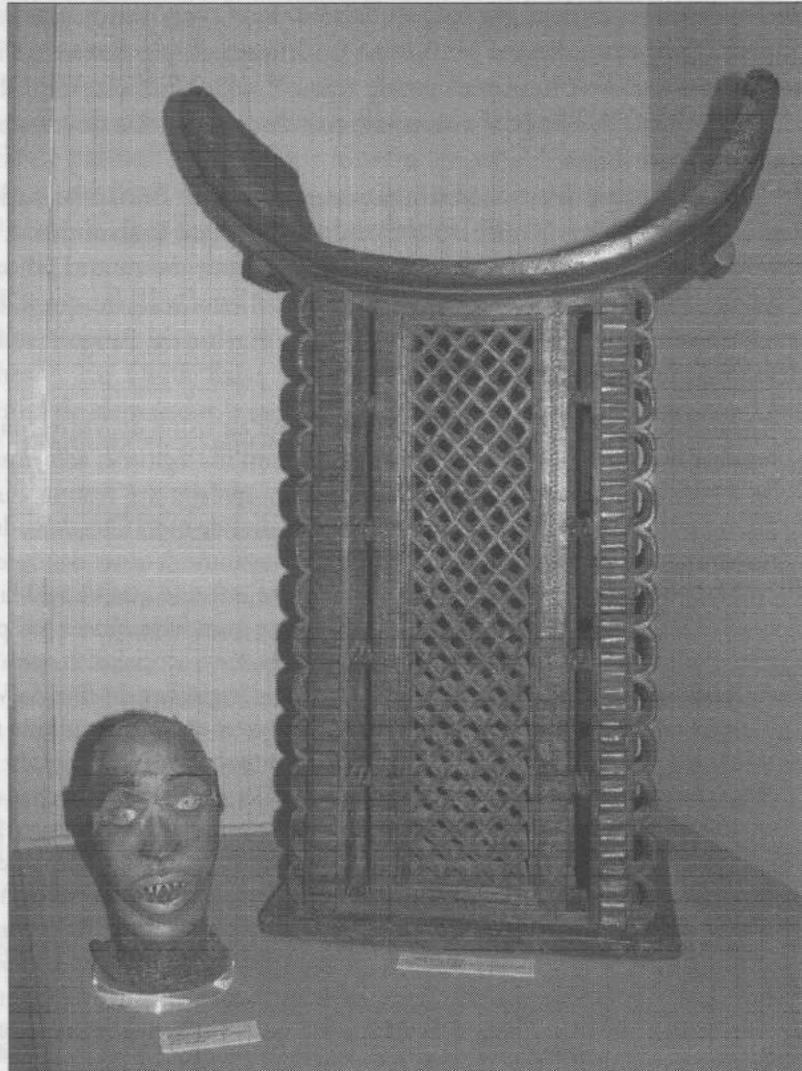


ILLUSTRATION 1. – Trône du roi Adandozan. Courtoisie : Museu Nacional, Rio de Janeiro (Brésil). Photo : Ana Lucia Araujo, 2009 (tous les droits réservés).

87. Sur le débat à propos de l'importance politique de de Souza, voir A. L. ARAUJO, « Enjeux Politiques de la Mémoire de l'Esclavage dans l'Atlantique Sud. La Reconstruction de la Biographie de Francisco Félix de Souza », *Lusotopie* 14, n° 2, 2009, p. 107-131, et A. L. ARAUJO, « Forgetting and Remembering the Atlantic Slave Trade, The Legacy of the Brazilian Slave Merchant Francisco Felix de Souza », in A. L. ARAUJO, M. PINHO CANDIDO et P. LOVEJOY (ed.), *Crossing Memories: Slavery and African Diaspora*, Trenton, NJ, Africa World Press, 2011, p. 79-103.

Parce qu'Adandozan fut effacé de l'histoire officielle du Dahomey, le musée d'histoire d'Abomey ne contient plus un seul objet lui ayant appartenu. Cependant, l'héritage d'Adandozan fut conservé de l'autre côté de l'océan Atlantique. Pierre Verger a trouvé au Museu Nacional (ex-Museu Real) de Rio de Janeiro un trône royal du Dahomey (datant vraisemblablement de 1797) et qui a pu appartenir à Adandozan (illustration 1)⁸⁸. Verger a suggéré que le roi Adandozan offrit ce trône en bois sculpté au régent portugais Dom João VI, comme présent accompagnant son ambassade de 1811. Ces hypothèses sont aussi basées sur une entrée du journal intime de Maria Graham datant du 14 août 1823. Elle y écrit qu'elle a visité le musée de Rio de Janeiro, dans lequel elle a vu une collection africaine, dont un trône en bois sculpté ayant appartenu à un prince africain⁸⁹. Si jusqu'à récemment, les spécialistes n'avaient pas trouvé de preuves écrites confirmant l'origine de ce trône, la lettre de 1810 envoyée avec la dernière ambassade d'Adandozan au Brésil, étudiée au cours de ce travail, prouve qu'il a bien envoyé des présents au prince régent Dom João Carlos de Bragança, pas uniquement une « chaise » mais aussi un drapeau représentant ses batailles et une « boîte » pour contenir une imposante pipe (illustration 2). Aujourd'hui, ces trois objets font partie des collections du Museu Nacional.

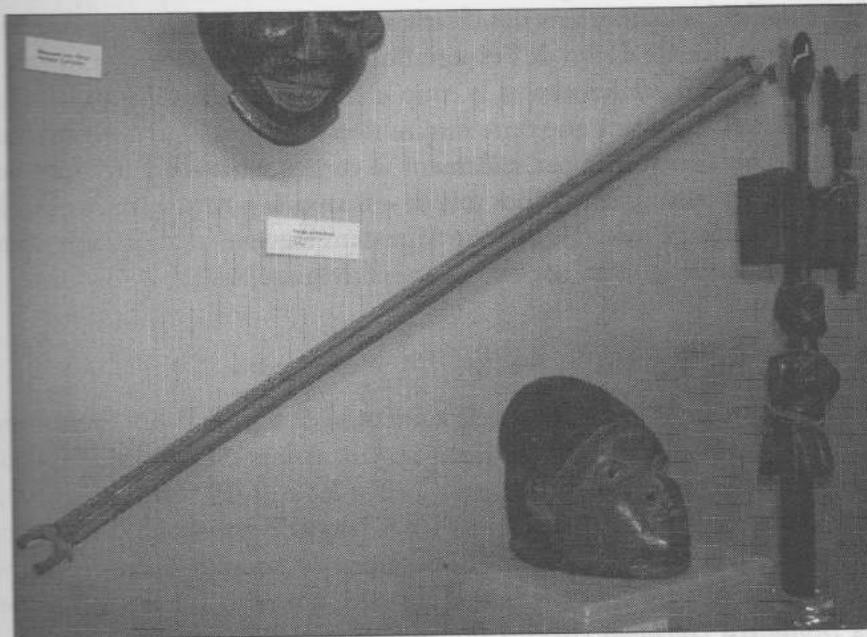


ILLUSTRATION 2. – Porte-pipe. Courtoisie : Museu Nacional, Rio de Janeiro (Brésil). Photo : Ana Lucia Araujo, 2009 (tous les droits réservés).

⁸⁸. Le Museu Real (aujourd'hui Museu Nacional) fut créé en 1818.

⁸⁹. M. (Graham) CALLCOT, *Journal of a Voyage to Brazil, and Residence there during 1821, 1822, 1823* (London, Longman, Hurst, Rees, Orme, Brown, and Green [etc.], 1824), Project Gutenberg : [<http://www.gutenberg.org/etext/21201>], accédé le 12 décembre 2008.

Conclusion

La correspondance officielle étudiée au cours de cet article nous permet de mieux comprendre les relations diplomatiques, politiques, économiques et culturelles liant le Dahomey, le Portugal et le Brésil durant la période de la traite atlantique des esclaves, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Dans cette période de guerres et d'instabilité, les lettres décrivant les différents cadeaux échangés entre les deux monarchies mettent en lumière la croissante importance de l'importation de certains biens, comme l'alcool, la soie, la porcelaine et le tabac, indiquant à quel point ces produits transformèrent la vie quotidienne dahoméenne, au point d'en devenir indispensables. Les descriptions longues et détaillées faites par Adandozan des guerres auxquelles le Dahomey a participé contre les royaumes voisins avaient pour but d'impressionner et d'intimider les fonctionnaires portugais de manière à faire tourner le commerce d'esclaves avec les Portugais à son avantage, et à établir Ouidah comme unique source d'esclaves en provenance du golfe du Bénin pour le Brésil.

La chute d'Adandozan et la suppression de son nom de l'histoire officielle du Dahomey en dit long sur l'usage politique que peut avoir l'histoire pour consolider l'image de ceux qui sont sortis victorieux de la lutte pour le pouvoir. Il y a en effet des connexions significatives entre la crise de la traite négrière – et en particulier le déclin de l'exportation d'esclaves à partir de Ouidah – durant le règne d'Adandozan et le coup d'état que Ghézo organisa contre lui. Les lettres suggèrent que cette diminution et l'opposition à Adandozan qui en découla ne furent pas seulement la conséquence d'affaires internes au Dahomey, ou causées par des rois de « mauvaise » nature, mais aussi le résultat d'une large dynamique atlantique dans laquelle les transformations provoquées par les guerres napoléoniennes furent cruciales.

Remerciements

La version anglaise de cet article a été publiée sous le titre « Dahomey, Portugal, and Bahia: King Adandozan and the Atlantic Slave Trade », dans la revue *Slavery and Abolition* 3, n° 1 (2012), p. 1-19. La traduction a été réalisée par Antoine Guionnet, UFR langues, université de Nantes. Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien du programme *New Faculty Start-Up* de l'université d'Howard, qui a financé mes recherches à la *Biblioteca Nacional* (BN), l'*Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro* (IHGB), à l'*Arquivo Público do Estado da Bahia* et à la *Fundação Pierre Verger* (FPV). Je remercie vivement le personnel de ces quatre institutions. Différentes versions de cet article ont été présentées lors du congrès de la FEEGI (2010), du colloque sur « L'impact du Monde Atlantique sur les "Anciens Mondes" Africain et Européen du XV^e au XIX^e siècle », à Nantes

(2010) et de la rencontre annuelle de l'*American Historical Association* (2009 et 2012). Je remercie tout particulièrement Robin Law pour la lecture attentive de cet article, ainsi que John K. Thornton pour m'avoir suggéré de consulter les lettres d'Adandozan qui se trouvent à l'IHGB. Je remercie aussi Paul E. Lovejoy, Jeffrey Kerr-Ritchie, Margaret Crosby-Arnold et Lisa Earl Castillo, qui ont commenté les versions précédentes de cet article. Je suis aussi redevable à Thereza Baumann (*Museu Nacional*) qui a attiré mon attention sur le porte-pipe envoyé en cadeau par Adandozan. Enfin, je remercie le *Museu Nacional* pour m'avoir donné la permission d'utiliser deux photos de sa collection.